

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 18 mars 2025,

Planification écologique pour le secteur de la santé : une journée consacrée aux soins écoresponsables organisée par l'ARS Normandie et l'OMÉDIT Normandie

Alors que les médicaments et les dispositifs médicaux engendrent 55% de l'empreinte carbone du système de santé français, l'ARS Normandie et l'OMÉDIT Normandie ont réuni 250 participants pour la première journée régionale des soins écoresponsables organisée le 13 mars 2025, à Rouen, pour présenter les travaux engagés pour accompagner la transformation des pratiques.

Le système de santé français représente environ 8% de l'empreinte carbone de la France (près de 50 millions de tonnes équivalent CO₂). L'impact de l'offre de soins représente environ 45 % de ces 50 millions de tonnes. Les médicaments et les dispositifs médicaux engendrent les 55 % restants.

Pour décliner la Feuille de route nationale de « Planification écologique du système de santé » de mai 2023 en Normandie, un comité de pilotage régional de la planification écologique pour le secteur de la santé a été constitué afin de [définir et mettre en œuvre les objectifs régionaux de planification écologique dans les secteurs sanitaire et médico-social](#) et a fixé 8 objectifs ambitieux pour réduire l'empreinte carbone du système de santé.

Parmi les priorités retenues pour la Normandie, des travaux sont menés afin de transformer et accompagner les pratiques vers les soins écoresponsables.

Une journée réunissant les acteurs du système de santé autour des soins écoresponsables

Dans ce cadre, l'ARS Normandie et l'OMÉDIT Normandie ont organisé le 13 mars 2025 la première journée régionale des soins écoresponsables en partenariat avec l'université de Rouen.

Signe de l'intérêt profond des acteurs du système de santé pour cette problématique, cette journée a réuni près de 250 participants, pour moitié des médecins ou pharmaciens, mais aussi des experts en transition écologique, des représentants d'institutions ou encore des chercheurs.

En préambule, plusieurs intervenants ont présenté les études menées au niveau national, qui ont alimenté les travaux du groupe de travail régional :

- Retour sur les travaux du Shift Project dans le domaine de la santé, pour comprendre et objectiver par des données chiffrées l'impact du système de santé sur l'environnement (relations entre énergie et climat, impact du changement climatique sur la santé humaine, forte dépendance de notre système de santé à l'énergie fossile) ;
- Présentation de la feuille de route nationale de la planification du système de santé par la cheffe de projet planification écologique du système de santé à la DGOS ;
- Présentation par un représentant d'Ecovamed, prestataire retenu pour la construction de la méthodologie, de la méthode de l'analyse en cycle de vie qui permet de mieux comprendre l'impact carbone des médicaments.

Les organisateurs ont également souhaité que cette journée soit l'occasion de présenter les actions menées dans d'autres régions sur le thème des soins écoresponsables. Ainsi, la cheffe de projet transformation écologique de l'ARS Nouvelle Aquitaine a présenté la feuille de route régionale en faisant un focus sur les actions en cours comme le dispositif des unités durables, l'agenda 2030 en santé ou la création d'une mission régionale d'appui.

Cette journée a également permis de présenter aux participants l'avancée des travaux menés par le groupe de travail réunissant plus d'une centaine de professionnels pluridisciplinaires (pharmaciens, médecins, sages femmes, IDE, cadres, directeurs, responsables qualité et développement durable, chargés de mission transition écologique), avec une représentativité de l'ensemble du système de santé (établissements de santé, médico-sociaux, CPTS, Cpias, Normantibio et représentants institutionnels : URPS, Ordinaux, Universités, France Assos Santé, Assurance Maladie).

Proposer aux professionnels des outils pour accompagner les pratiques vers les soins éco-responsables

Des outils de sensibilisation à la décarbonation du système de santé ont été créés à destination des professionnels et patients, afin de favoriser le partage d'information et d'orienter l'ensemble des acteurs vers des pratiques plus vertueuses.

Une [fiche pratique présentant les principes de l'écoprescription](#), a ainsi été élaborée par l'ARS Normandie et l'OMéDIT Normandie, en lien avec l'URML, l'URPS Pharmaciens, les universités de Caen et de Rouen, le centre hospitalier d'Yvetot et Ecovamed et mise à disposition en version numérique.

Une autre fiche pratique avec un focus spécifique sur [l'écoprescription d'antibiotiques](#) a également été réalisée par les partenaires, en lien avec le CH d'Avranches Granville et Normantibio.

Les membres du groupe de travail ont également pu travailler sur l'élaboration d'un référentiel régional sur l'écoprescription et l'éco-substitution notamment en gériatrie avec le CH de Lisieux.

Des travaux sont également engagés sur les soins écoresponsables en cabinet de médecine générale avec le département de médecine générale de l'université.

Un label « bloc écoresponsable » pour réduire l'empreinte carbone des blocs opératoires

Au sein des établissements de santé, les blocs opératoires représenteraient environ 25% de l'impact environnemental total des établissements de santé.

Les équipes se sont emparées de cette question depuis plusieurs années en insufflant des mesures de développement durable pour réduire l'empreinte carbone des interventions. Ce milieu reste cependant complexe avec des contraintes techniques et un niveau d'exigence important nécessitant de valoriser et de partager les évolutions de pratiques qui garantissent le même niveau de qualité de prise en charge.

Afin d'accompagner les établissements dans cette démarche de réduction de l'impact environnemental des blocs opératoires, l'ARS Normandie et l'OMéDIT Normandie ont lancé un appel à candidature à destination des établissements souhaitant obtenir un label « bloc écoresponsable ou Green bloc », qui a abouti à la sélection de 10 projets et la mobilisation d'une enveloppe globale de plus de 300 000 euros. Retrouvez la liste des établissements lauréats via le lien suivant : [L'ARS Normandie soutient les établissements pour l'obtention d'un label « Bloc écoresponsable » ou « Green bloc » | Agence régionale de santé Normandie](#)

Ces travaux ont donné lieu à la publication d'un référentiel « bloc écoresponsable » réunissant les préconisations issues des travaux du groupe de travail régional « green bloc ». Ce référentiel est disponible en cliquant sur le lien suivant [https://www.normandie.ars.sante.fr/system/files/2024-12/Referentiel GREEN BLOC V211124-couv.pdf](https://www.normandie.ars.sante.fr/system/files/2024-12/Referentiel%20GREEN%20BLOC%20V211124-couv.pdf)